

→ Objectif

Comprendre l'utilité du port de la ceinture.

Anticiper et prévenir les risques. Avoir des notions sur les aspects techniques et dynamiques d'un véhicule.

→ Guide de lecture

Exemple

En 2018, aux places avant des voitures de tourisme de jour observées en agglomération : 99 % des usagers hors agglomération portaient la ceinture, contre 98 % en agglomération.

MÉTHODOLOGIE

Les mesures des taux de port de la ceinture sont effectuées pour le compte de l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR) par une société d'études spécialisée.

Les mesures de port de la ceinture de sécurité par les conducteurs et les passagers avant des voitures de tourisme sont issues d'enquêtes visuelles réalisées par les mêmes enquêteurs, dans les mêmes conditions de circulation que les mesures concernant la vitesse.

En agglomération, les relevés sont effectués dans le centre-ville.

→ Pour aller plus loin

Taux de port de la ceinture de sécurité aux places avant des voitures de tourisme

Globalement, tous réseaux confondus, le taux de port de la ceinture de sécurité aux places avant des voitures de tourisme s'est légèrement amélioré.

Hors agglomération, le taux constaté en 2018 (98 %) est quasiment comparable à celui relevé en 2004 (98,1%).

→ Bibliographie

La sécurité routière en France. Bilan de l'année 2018. ONISR